

# **FORMATION**

## MANIPULATION DES EXTINCTEURS

### RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article 4227-28 du Code du Travail - L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

#### **OBJECTIFS**

- Acquérir les compétences et gestes essentiels dans l'utilisation du matériel d'extinction d'incendie
- > Savoir utiliser les différents types d'extincteur
- Savoir donner l'alerte et utiliser les moyens d'extinction

#### **PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS**

- Tous salariés
- Aucun prérequis.

#### **DUREE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS**

- 2h00 (variable et adaptable en fonction du nombre de participants)
- 10 à 12 personnes maximum

#### **DEROULEMENT DE LA FORMATION**

### **PARTIE THEORIQUE**

- La combustion et le triangle du feu
- Les cause d'éclosion des incendies
- Les modes de propagation du feu
- Les classes de feu et les agents extincteurs
- Les procédés d'extinction
- Les extincteurs : description et utilisation
- Règles de sécurité pour l'attaque d'un début d'incendie
- L'alarme et l'alerte des sapeurs-pompiers

#### **PARTIE PRATIQUE**

- Mise en marche du bac à feu pour simulation de départ de feu
- Utilisation des extincteurs CO², Eau pulvérisée et RIA si disponible sur site

A la demande du client, possibilité d'utiliser un extincteur à poudre

#### **MATERIELS PEDAGOGIQUES**

- Visuel sur vidéoprojecteur
- Bac à feu écologique
- Extincteurs CO<sup>2</sup> et Eau pulvérisée

#### **DOCUMENTS FOURNIS**

- Livret de formation remis à chaque participant
- Attestation de formation



